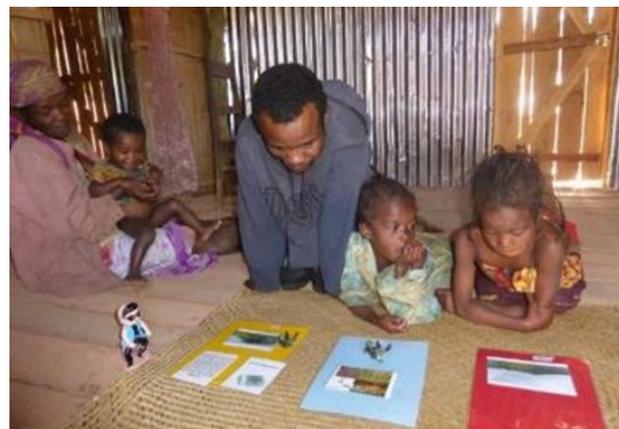


Qui supporte le coût de la conservation des forêts?

Même en fournissant des bénéfices globales et régionales, la conservation de la forêt impose souvent des coûts à la population locale. Les aires protégées financées par les bailleurs multilatéraux doivent pourtant s'engager à une compensation adéquate de la population qui endosse le coût de la conservation. Des aires protégées "justes et équitables" sont d'autant requises par la Convention sur la Diversité Biologique.

Nous avons alors estimé le coût net des Nouvelles Aires Protégées à Madagascar ainsi que la valeur de la compensation reçue par les populations locales.

Ce coût net varie de 40-120% du revenu annuel total des ménages ayant un revenu moyen (plus élevé pour les ménages pauvres). Environ 75% des ménages éligibles (20,000 personnes) ne reçoivent pas de compensation. Pour les concernés, elle ne représente que 5% des coûts d'opportunité. Une compensation complète impliquerait une augmentation de 40 fois les dépenses actuelles, pourtant seul 10% des bénéfices du carbone revient aux aires protégées.



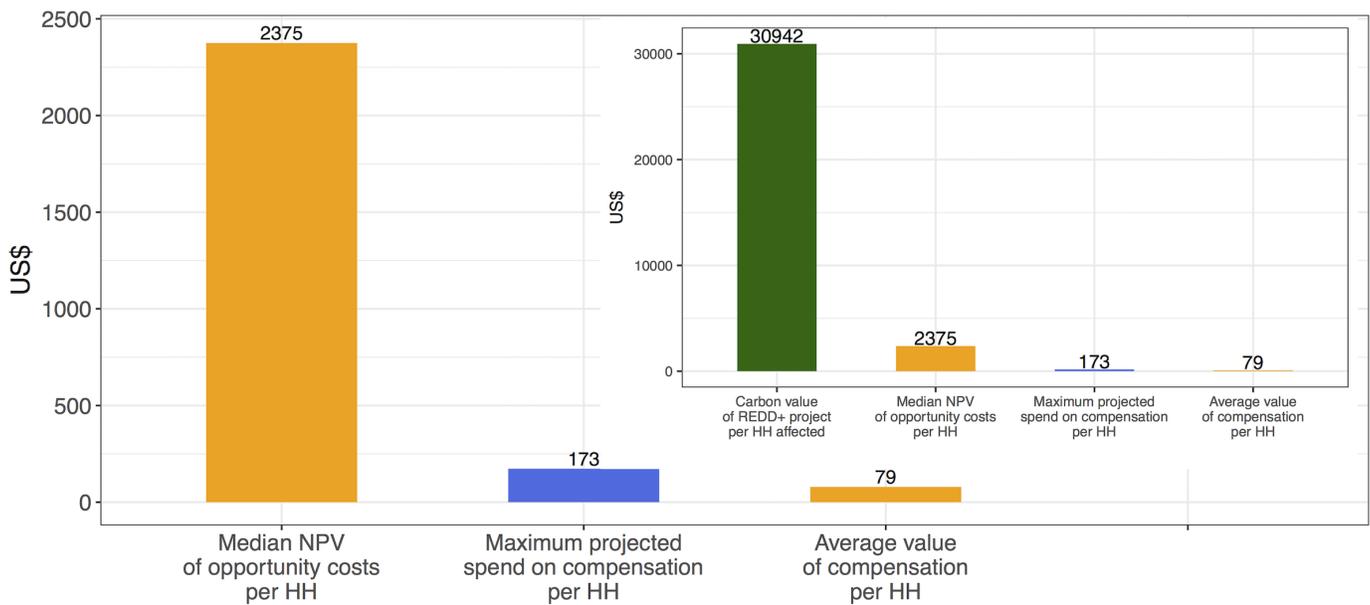
Conclusions et recommandations:

Le coût de la protection des forêts à Madagascar est supporté par les populations locales, notamment les pauvres, et les compensations sont inadéquates. Pour le surmonter, le montant des compensations doit augmenter considérablement. Pourtant, le coût de cette augmentation pourrait s'étaler sur plusieurs années et serait bien inférieur au carbone que l'aire protégée pourrait éviter. Si une petite partie de ce carbone est capturée par Madagascar, la compensation complète pour les populations locales serait envisageable. Les aires protégées présenteraient alors un excellent investissement pour la communauté internationale si les compensations adéquates sont assurées.



Ce travail est lié au projet p4ges (les paiements pour les services écosystémiques globaux peuvent ils réduire la pauvreté?) financé par the Ecosystem Services for Poverty Alleviation. Pour plus d'informations, voir www.p4ges.org ou contacter julia.jones@bangor.ac.uk

Détails de l'étude: Nous avons utilisé la méthode du choix discret sur 453 ménages dans quatre sites pour évaluer le coût d'opportunité net de la Nouvelle Aire Protégée Corridor Ankeniheny-Zahamena. Le revenu a été estimé par l'intermédiaire d'un questionnaire détaillé sur 102 des ménages. Une évaluation contingente, pour estimer la valeur de la compensation, a été conduite sur 62 ménages qui l'ont reçu. La compensation reçue revient à moins de 5% des coûts d'opportunité des ménages en moyenne, et aux environs de 75% des personnes affectées par l'aire protégée ne la reçoivent pas. L'Aire Protégée a obtenu une certification pour délivrer 10 millions de tonnes de CO₂ évitées via le Standard de Vérification de Carbone (VCS) pour la période des dix prochaines années, avec une valeur sociale de \$110m (coût social du carbone = \$11/t CO₂). Cela présente presque 10 fois le coût d'opportunité total estimé. Même si une petite partie de cette valeur globale de la conservation de la forêt est capturée, une compensation totale pourrait être envisageable pour la population locale, qui sont parmi les plus pauvres au Monde.



Rakotonarivo, S., Hockley, N.J., Jones, J.P.G., Ramamonjisoa, B.S., Larsen, H.O., Mandimbiniana, R., Jacobsen, J., Nielsen, M. Qualitative and quantitative evidence for the validity of choice experiments for estimating the welfare impacts of forest conservation in least developed countries. *Ecological Economics*

Poudyal, M., Rakotonarivo, O.S., Hockley, N., Gibbons, J., M., Ramamonjisoa, B.S., Mandimbiniana, R., Rasoamanana, A., Andrianantenaina, N.S., Jones, J.P.G. Who bears the cost of forest conservation?. *Peer J*.

